**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 1 (1892-1897)

Heft: [3]

**Artikel:** L'établissement de la Réforme dans les campagnes genevoises

Autor: Claparède, Théodore

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1002689

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# L'ÉTABLISSEMENT DE LA RÉFORME

DANS LES

# CAMPAGNES GENEVOISES 1

Chacun connaît la dramatique histoire des luttes et du triomphe de la Réforme à Genève. On sait que l'année 1535 marqua définitivement la suppression du culte romain et l'établissement du culte évangélique dans notre ville, et nos registres publics permettent d'y suivre en quelque sorte jour par jour les progrès extérieurs de la foi nouvelle.

On possède moins de renseignements sur l'installation du culte réformé dans les possessions rurales acquises en 1536 par la république naissante. Les détails conservés sur ce sujet sont fort peu nombreux, et on peut constater à cet égard dans les documents contemporains un regrettable laconisme auquel nos histotoriens nationaux n'ont pu suppléer d'une manière bien satisfaisante. Par exemple, le quatrième volume du précieux recueil de la Correspondance des Réformateurs, publié par M. Herminjard, volume qui comprend les années 1536 à 1538, est assez pauvre en informations sur la question qui nous occupe. Nous n'avons point lieu du reste d'en être surpris. Simultanément délivrée en 1535 du joug de Rome et de celui de ses princes-évêques, Genève devint dès lors la tête et le cœur de l'État, et ce fut dans la ville que se concentra exclusivement l'activité religieuse et politique de nos remuants devanciers. Quant à la campagne, les faibles lambeaux de territoire dont ceux-ci parvinrent l'année suivante à s'assurer la possession étaient peu peuplés et leurs habitants,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. Alexandre Claparède a bien voulu nous communiquer ce mémoire dû à la plume de son père, M. Théodore Claparède, notre regretté collègue.

soumis à la Seigneurie de Genève comme ils l'avaient été auparavant à l'évêque, aux chanoines ou au prieur de Saint-Victor, ne devinrent point les citoyens d'un État libre; ils demeurèrent de simples sujets.

Vu le nombre très restreint des renseignements relatifs à l'introduction de la Réforme dans nos campagnes, on a admis jusqu'à présent que ce changement s'effectua sans difficultés, d'une manière fort rapide, et que des pasteurs succédèrent promptement dans les diverses paroisses aux curés qui les desservaient. Voici comment s'exprime à cet égard l'historien Picot 1: « Les Genevois travaillèrent à établir la réformation dans leurs nouvelles acquisitions, ils y envoyèrent des prédicateurs qui convertirent en peu de tems tous les paysans..... La facilité avec laquelle la réformation s'établit dans toute la partie de la Savoie conquise par les Bernois et les Genevois a quelque chose de tout à fait remarquable; il faut admettre que les habitans de ces contrées étoient plongés dans une profonde ignorance ou tenoient bien peu à leurs opinions religieuses pour expliquer la rapidité avec laquelle ils adoptèrent une doctrine toute nouvelle, » etc.

Les assertions du digne auteur que nous venons de citer sont certainement vraies d'une manière générale; cependant convientil de les prendre au pied de la lettre et de serrer de très près ses expressions? Ce n'est point notre avis. Nous croyons également que M. Gaberel a été trop affirmatif quand il s'est exprimé ainsi dans son *Histoire de l'église de Genève* <sup>2</sup> : « Au bout de quelques mois, les campagnards oublièrent la messe pour le prêche et la Réforme fut paisiblement établie dans les villages sujets de la République. »

Au contraire, nous regardons pour notre part comme presque certain que les choses se passèrent moins vite qu'on ne l'admet d'ordinaire, que nos campagnes protestantisées assez superficiellement furent, durant un certain temps, évangélisées d'une manière très incomplète et que plusieurs années s'écoulèrent avant qu'on pût y introduire une organisation paroissiale régulière.

A l'appui de cette manière de voir, énumérons quelques obsta-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Histoire de Genève, t. I, p. 354-355.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> T. I, p. 260.

cles qui durent nécessairement s'opposer à la prompte propagation de la Réforme dans les villages de notre ancienne République. Nous rencontrons une première difficulté dans le morcellement extrême des territoires composant les possessions rurales de Genève ainsi que dans l'organisation féodale très compliquée à laquelle ces possessions étaient soumises. Il ne faut point l'oublier, ces territoires se trouvaient enclavés dans les provinces de Gex, de Chablais et de Ternier, nouvellement conquises par les Bernois. Or l'harmonie fut assez vite troublée à leur sujet entre Berne et Genève, en particulier à propos des biens d'Église dont, en plusieurs localités, les deux Républiques se disputèrent la possession, ce qui donna lieu entre elles à d'interminables débats. Bornons-nous à citer un seul exemple. En 1544, le gouvernement genevois dut, pour établir un pasteur à Chancy, racheter la maison de la cure que les Bernois avaient antérieurement jugé à propos d'aliéner.

Un second obstacle était la présence des anciens prêtres qui se trouvaient fort nombreux dans le pays avant la Réformation. Le Conseil les manda à diverses reprises devant lui et leur interdit de célébrer la messe. Une partie d'entre eux sans doute s'expatrièrent; quant aux autres, ils se convertirent pour la forme, mais ils ne purent naturellement devenir du jour au lendemain favorables aux croyances nouvelles et, quoique ignorants (ils avouaient eux-mêmes n'être point clercs), controversistes assurément peu redoutables, ils durent garder assez d'influence dans leurs anciennes paroisses pour y maintenir l'attachement au romanisme, au moins chez une partie des habitants. Il est de fait que cet attachement persista longtemps, et il serait facile d'en citer des preuves. Les registres du Consistoire nous apprennent qu'en 1546, environ dix ans après la Réformation, un ancien prêtre de Russin, nommé Bosson, fut appelé devant ce corps pour y rendre compte de divers propos malsonnants. « On ne cognoyt, avait-il dit, que le pape soit antechrist. Item a heu dit que la messe pourroit bien retourner et qu'il espère la dire encore. Item qu'il avoyt aultant d'évangille en son cueur que le ministre et aultant de livres que luy. »

Enfin un troisième obstacle bien autrement grave que les précédents était le nombre très insuffisant des prédicateurs évangéliques et surtout des prédicateurs bien qualifiés. L'infatigable Farel avait beau se multiplier pour faire face à tous les besoins, il se trouvait débordé par sa tâche. Si la moisson était grande, les ouvriers faisaient défaut. Berne avait entrepris de propager la Réforme dans le pays de Vaud, le Chablais et le pays de Gex, en même temps que Genève s'efforçait de la répandre dans les quelques villages qu'elle possédait. Or, à Berne aussi bien qu'à Genève, il y avait pénurie de pasteurs. Farel, en 1536, travaillait de sa personne avec un zèle admirable dans les deux Républiques, toujours prêt à se mettre à la brêche, prêchant tantôt à Genève, tantôt à Thonon, mais il était secondé par un personnel très insuffisant et, en partie, fort mal composé. Un ou deux prêtres seulement, en renonçant à la messe, s'étaient faits prédicants, comme on disait alors, et ils étaient des prédicants médiocres. Quant aux auxiliaires du dehors qui, peu à peu, arrivèrent de France, ils se montrèrent en bien des cas au-dessous de leur tâche.

Telles étaient les circonstances dans lesquelles fut entreprise la prédication de la Réforme dans les campagnes genevoises, tels étaient les hommes auxquels fut confiée cette œuvre. Dans la plupart des villages, croyons-nous, on se borna durant les premières années à envoyer des prédicateurs itinérants qui rentraient en ville après avoir prononcé leur sermon. Nous trouvons en 1536 trois pasteurs seulement, indiqués comme avant été établis à la campagne d'une manière plus ou moins permanente, le premier en date à Jussy, au mois de février, et les deux autres, quelques semaines plus tard, à Satigny et à Céligny. En 1537, on en installa un autre dans une paroisse très éloignée, à Armoy, près de Thonon; en 1538, un autre encore à Moëns. Mais, dans cette dernière année, l'expulsion de Farel et de Calvin amena une grave crise dans l'église genevoise, et l'on dut faire rentrer en ville le pasteur de Jussy. Ce ne fut qu'en 1544, c'est-à-dire huit ans après la Réformation, que, par suite d'un accord entre les gouvernements de Genève et de Berne, on put établir pour la première fois dans nos villages une organisation paroissiale un peu régulière.

Théodore Claparède.